

Procès-Verbal de l'Assemblée générale de l'ISBW du 21/06/2021

Présents :

ENTITE	PRENOM	NOM
Beauvechain	Monique	Lemaire-Noël
Beauvechain	Anne-Marie	Vancaster
Braine-L'Alleud	Olivier	Debus
Braine-L'Alleud	Loïc	Hoedaert
Braine-Le-Château	Francis	Brancart
Chastre	Christine	Brison
Chastre	Hélène	Ryckmans
Chaumont-Gistoux	Xavier	Deutsch
Chaumont-Gistoux	Claire	Escoyez-Charles
Chaumont-Gistoux	Danielle	Moreau
Court-Saint-Etienne	Michel	Tricot
Genappe	Martine	Bultot
Grez-Doiceau	Christine	Henrard
Incourt	Colette	Prevost
Ittre	Pascale	Carton
Jodoigne	Bénédicte	Delmez
Jodoigne	Annie	Delmez
Jodoigne	Ludivine	Henrioulle
La Hulpe	Jean-Marie	Caby
Lasne	Arnold	De Quirini
Lasne	Brigitte	Defalque
Lasne	Alain	Gillis
Lasne	Jules	Lomba
Mont-Saint-Guibert	Marie-Céline	Chenoy
Mont-Saint-Guibert	Sophie	Dehaut
Mont-Saint-Guibert	Christel	Paesmans
Mont-Saint-Guibert	Christiane	Paulus
Nivelles	Laurie	Semaille
Orp-Jauche	Sarah	Rémy
Ottignies-Louvain-La-Neuve	Nadine	Fraselle
Ottignies-Louvain-La-Neuve	Paule-Rita	Maltier
Ramillies	Yvonne	De Grady de Horion
Rixensart	Christian	Chatelle
Rixensart	Alain	Kinsella
Rixensart	Gaëtan	Pirart
Rixensart	Grégory	Verté
Tubize	Sophie	Simal
Villers-La-Ville	Robin	Perpete
Walhain	Agnès	Namurois
Walhain	Isabelle	Van Bavel - Decocq
Wavre	Ludovic	Duthois

Waterloo	Aisling	D'Hooghe
Province du Brabant wallon	Stéphanie	Bury
Province du Brabant wallon	Marie-Louise	Homs
Révisseuse d'entreprise		

Excusés :

ENTITE	PRENOM	NOM
Beauvechain	Isabelle	Deserf
Chastre	Thierry	Champagne
Chastre	Anne	Ferrière
Chastre	Jacqueline	Focroulle
Court-Saint-Etienne	Sarah-Lou	Barroo
Grez-Doiceau	Yasémin	Cherf-Khan
Hélécine	Christophe	Brees
Incourt	Sophie	Parisse
Jodoigne	Delphine	Sambree
Mont-St-Guibert	Nathalie	Sannikoff
Nivelles	Grégory	Leclercq
Nivelles	Margaux	Nothomb
Orp-Jauche	Annick	Nemery
Tubize	Adriana	Rocco
Villers-la-Ville	Delphine	Haulotte

La Présidente, Anne Masson, remercie les représentants présents et ouvre la séance.

1. Modification des représentations communales et provinciales – Prise d'acte :

Pour la Province :

Remplacement Madame Brigitte FLORANI par Madame Marie-Louise HOMS comme représentante de la Province du Brabant wallon ;

Pour les Communes :

Remplacement de Madame Claudine THEYS par Monsieur Christian GLINEUR comme représentant de la commune de Nivelles ;

Remplacement de Madame Axelle VANDERLINCK par Madame Martine BULTOT comme représentante de la commune de Genappe ;

Remplacement de Madame Aurélie LAURENT par Monsieur Alain KINSELLA comme représentant de la commune de Rixensart ;

Remplacement de Madame Mélanie DELFERRIERE par Monsieur Loïc HOEDAERT comme représentant de la commune de Braine-l'Alleud.

2. Approbation du procès-verbal du 14 décembre 2020 :

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 14 décembre 2020 est soumis au vote et approuvé par :

Totalité des votes exprimés		
Pour	Contre	Abstention
95,21%	0,93%	3,86%

Votes communaux		
Pour	Contre	Abstention
92,32%	1,49%	6,19%

Votes provinciaux		
Pour	Contre	Abstention
100%	0%	0%

3. Rapport 2020 du Comité de rémunération et recommandations 2021 :

Le rapport 2020 reprend, mandataire par mandataire, les montants réellement perçus. De même, les rémunérations et avantages de la Direction générale sont détaillés. Ces montants sont conformes aux décisions de l'Assemblée générale en la matière.

Par ailleurs le Comité recommande à l'Assemblée générale de ne rien modifier en ce qui concerne ces rémunérations et jetons de présence.

4. Rapport du Collège des contrôleurs aux comptes – prise d'acte :

Madame Vanden Bosch, réviseure d'entreprise désignée par l'Assemblée générale du 3 septembre 2020, présente les conclusions de son rapport du 19 mai 2021.

Pour rappel, la scrpl Christine Coyette Vanden Bosch, réviseur d'entreprises, a été désigné pour un mandat de 3 ans (contrôle des comptes 2020-21-22) pour un montant annuel de 6050 euros TVAC.

5. Rapport de gestion du Conseil d'administration et ses annexes :

La Présidente présente un PowerPoint reprenant les points 5 et 7. Elle fait également le point sur l'état d'avancement du plan stratégique.

Une représentante prend la parole pour dire que son groupe politique est intervenu lors du Conseil provincial en ce qui concerne la diminution de la dotation. Il a plaidé en faveur de la non diminution étant donné la situation financière précaire de l'Intercommunale. Toutefois la majorité provinciale a rejeté la proposition. Elle poursuit en soulignant l'importance du travail réalisé par les services de l'Intercommunale et le fait qu'il faudrait que la répartition financière entre les communes soit calculée de manière plus juste. Elle termine en insistant sur le fait que son groupe politique adopte une position constructive et qu'il n'est pas exacte de dire que son groupe a diminué les subsides pour l'I.S.B.W. lorsqu'ils faisaient partie de la précédente majorité.

Une représentante qui souhaite savoir dans quels délais sera revue l'intervention financière des communes affiliées à l'Intercommunale.

La Présidente répond que les modifications de tarification pour les communes ne seront pas applicables en 2021 et que cette révision tiendra compte de critères objectivables. La participation financière des usagers sera également revue. La Présidente précise qu'un article des statuts de l'ISBW (art.51) stipule que : *....Si, malgré les moyens mis en œuvre, l'actif net se retrouve réduit à un montant inférieur aux trois quarts du capital social, le déficit sera pris en charge par les associés. Les associés*

communaux contribueront pour 51 % à cette prise en charge, chacune proportionnellement aux parts qu'il détient. La Province associée contribuera pour les 49 % restant.

Néanmoins, la Présidente ajoute que des discussions auront lieu et que les décisions seront prises en concertation avec tous les partenaires.

Enfin, Anne Masson rappelle les conclusions de l'audit réalisée en 2015 : l'ISBW ne souffre pas d'une mauvaise gestion, mais doit renforcer les lignes managériales ainsi que les services support et revoir les montants des subventions à la hausse.

Une autre représentante intervient : elle s'interroge sur les délais. En effet, la situation demande une réaction rapide alors que ce n'est pas le cas. Elle déplore que les lignes importantes ne soient pas encore déterminées.

La Présidente répond qu'elle assume le fait de vouloir présenter un travail abouti et complet ; ce qui prend du temps. A la crise sanitaire et à l'annonce de la diminution de la dotation provinciale s'est ajoutée la clôture comptable de l'année 2020 réalisée entièrement en télétravail ce qui a compliqué les échanges et le travail (qui a d'ailleurs été salué par la Révisure).

Une représentante demande si, à l'occasion de la prochaine Assemblée générale qui aura lieu en décembre, le travail promis sera bien finalisé et présenté.

La Présidente répond que oui. Elle est confiante car tout le monde reconnaît le rôle de l'ISBW, les partis politiques sont à l'écoute et les relations avec la Province sont positives.

Le rapport de gestion est soumis au vote et approuvé par :

Totalité des votes exprimés		
Pour	Contre	Abstention
60,56%	26,61%	12,83%

Votes communaux		
Pour	Contre	Abstention
51,04%	24,80%	24,16%

Votes provinciaux		
Pour	Contre	Abstention
66,67%	27,78%	5,56%

6. Rapport d'audit – Prise d'acte :

Le Comité d'audit a rendu compte de ses activités au Conseil d'administration et considère avoir rempli ses obligations légales. Le Comité recommande au Conseil d'administration d'approuver les comptes annuels et le rapport de gestion au 31 décembre 2020.

7. Comptes de résultat, bilan 2020 et ses annexes :

Le compte de résultat, bilan 2020 et ses annexes sont soumis au vote et approuvés par :

Totalité des votes exprimés		
Pour	Contre	Abstention
75,78%	17,14%	7,08%

Votes communaux		
------------------------	--	--

Pour	Contre	Abstention
88,80%	1,94%	9,26%

Votes provinciaux		
Pour	Contre	Abstention
66,67%	27,78%	5,56%

8. Rapport d'activité 2020 :

La Présidente présente les grands points du Rapport d'activité 2020.

Une représentante se demande s'il est prévu de mesurer l'évolution des activités de l'ISBW en déterminant des indicateurs qualitatifs et quantitatifs et en les comparant d'année en année.

Vincent De Laet, Directeur général, répond que d'habitude dans le rapport d'activité il y a des tableaux comparatifs qui permettent cette comparaison mais étant donné le déroulement atypique de 2020, cela n'avait pas de sens pour cet exercice.

Une représentante demande si le télétravail sera prolongé à l'ISBW et si cela aura un impact sur la réflexion sur un éventuel déménagement.

La Présidente répond que le télétravail est au centre des discussions pour l'instant afin de proposer une organisation qui tienne compte aussi des contraintes liées à ce fonctionnement (diminution des contacts entre collègues par exemple). Cette réflexion est également mise en parallèle avec les pistes éventuelles concernant un éventuel déménagement des bureaux.

Le rapport d'activité 2020 est soumis au vote et approuvé par :

Totalité des votes exprimés		
Pour	Contre	Abstention
77,30%	16,89%	5,81%

Votes communaux		
Pour	Contre	Abstention
92,43%	1,40%	6,16%

Votes provinciaux		
Pour	Contre	Abstention
66,67%	27,78%	5,56%

9. Décharge aux administrateurs :

De donner décharge aux administrateurs :

Du 01/01/2020 au 31/12/2020 : Masson Anne ; Agapitos Sophie ; Tricot Michel ; Henriouille Ludivine ; Hermal Carine ; Pirart Gaëtan ; Rouget Lionel ; Traoré Charles ; Thoreau Benoît ; Delmez Annie ; Peeterbroeck Françoise ; Meurice Jean-Luc ; Lebon Patricia ; Bury Stéphanie ; Verté Cédric ; Otlet Jacques ; Tordoir Joseph ; Darmstaedter Anne et Cambron Carl.

Du 01/01/2020 au 14/12/2020 : Gendarme Fabienne.

Du 14/12/2020 au 31/12/2020: Perpète Robin.

Le point relatif à la décharge aux administrateurs est soumis au vote et est approuvé par :

Totalité des votes exprimés		
Pour	Contre	Abstention
77,37%	16,89%	5,74%

Votes communaux		
Pour	Contre	Abstention
92,59%	1,40%	6,00%

Votes provinciaux		
Pour	Contre	Abstention
66,67%	27,78%	5,56%

10. Décharge au Collège des contrôleurs aux comptes :

Le point relatif à la décharge au Collège des contrôleurs aux comptes est soumis au vote et est approuvé par :

Totalité des votes exprimés		
Pour	Contre	Abstention
77,37%	16,89%	5,74%

Votes communaux		
Pour	Contre	Abstention
92,59%	1,40%	6,00%

Votes provinciaux		
Pour	Contre	Abstention
66,67%	27,78%	5,56%

11. Désignation d'un administrateur:

La Présidente remercie Sophie Agapitos.

La proposition du Conseil provincial de désigner Mme Colette Prévost administratrice est soumise au vote et est approuvé par :

Totalité des votes exprimés		
Pour	Contre	Abstention
77,30%	16,96%	5,74%

Votes communaux		
Pour	Contre	Abstention
92,43%	1,56%	6,00%

Votes provinciaux		
Pour	Contre	Abstention
66,67%	27,78%	5,56%

La présidente félicite Mme Prévost.

La Présidente remercie tous les membres du Bureau exécutif présents : Ludivine Henriouille, Michel Tricot et Joseph Tordoir. Elle remercie également les membres du Conseil d'administration.

La Présidente souhaite remercier l'ensemble du personnel de l'Intercommunale pour le travail accompli. Et en particulier, le Directeur général, Vincent De Laet.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente clôture la séance.



Vincent De Laet
Directeur général

Anne Masson
Présidente